Essentielles

PLUS QUE JAMAIS

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF
ET DES PERSONNES COORDONNATRICES

28e CONGRÈS

8 AU 11 JUIN 2021

VIRTUEL

feesp.CSN
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

Essentielles

PLUS QUE JAMAIS

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE,
NATHALIE ARGUIN 4

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA VICE-PRÉSIDENTE,
STÉPHANIE GRATTON 16

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU VICE-PRÉSIDENT-TRÉSORIER,
JEAN-PIERRE BOURGAULT 25

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
ANDRÉ LAJOIE 28

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES PERSONNES COORDONNATRICES,
BENOIT MALENFANT ET DOMINIQUE MONTPETIT 36

NOUVEAUX SYNDICATS FEESP (2018-2021) 39

feesp. CSN
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

Essentielles

PLUS QUE JAMAIS

INTRODUCTION

Le présent rapport résume les activités des membres du comité exécutif et des personnes coordonnatrices durant le dernier mandat. Plusieurs responsabilités politiques sont liées à chacun de ces postes et ce document présente, sans être exhaustif, l'ensemble des dossiers portés par les membres du comité exécutif de la fédération ainsi que les tâches dévolues aux personnes coordonnatrices.

Exceptionnellement, étant donné la tenue du congrès en mode virtuel, le rapport du comité exécutif du 28e Congrès se fera sous forme de résumé des activités du dernier mandat et des perspectives à venir. Pour cette raison, nous vous invitons à prendre connaissance des rapports personnalisés contenus dans ce document; ils vous permettront d'apprécier les travaux de chacune et de chacun durant ce mandat particulier passé en grande partie dans un contexte de pandémie.

Bonne lecture!

feesp. CSN
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE, NATHALIE ARGUIN

Camarades,

Mon premier mandat à la présidence de la FEESP en a été un plein d'effervescence, c'est le moins qu'on puisse dire! L'expérience acquise au fil de mes trois mandats au secrétariat général de la FEESP m'a été très utile. De plus, le travail en équipe, avec le comité exécutif, les coordinations et l'équipe de salarié-es, a fait en sorte que la FEESP a gardé le cap durant la crise sanitaire.

Ce mandat a commencé en juin 2018. Dès la rentrée, les membres du nouveau comité exécutif se sont distribué les dossiers politiques. Quelques changements sont survenus au cours du mandat, un rajustement normal lorsqu'une nouvelle équipe arrive en poste.

Le mandat s'amorçait avec, en toile de fond, une campagne électorale provinciale et deux syndicats dont la négociation attire historiquement beaucoup l'attention des médias et de la population, soit le Syndicat du transport de Montréal (CSN) et le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB-SAQ). Dès le début du mois de septembre, j'ai accompagné le SEMB-SAQ dans sa négociation de même que dans ses efforts de mobilisation et lors de ses journées de grève. J'ai également été présente aux points de presse et aux activités de mobilisation des membres du Syndicat du transport de Montréal, tout aussi actifs et bruyants, afin de les soutenir dans leurs revendications.

J'ai suivi activement la campagne électorale provinciale en assistant à des débats électoraux, notamment celui sur l'éducation, en compagnie de Gabrielle Messier et de Gilbert Ducharme, membres du comité exécutif du Secteur scolaire, ainsi que celui sur les finances publiques avec Jean-Pierre Bourgault, vice-président-trésorier de la FEESP. Des interventions lors des périodes de questions de ces débats et des sorties médiatiques, par voie de communiqué ou sur les médias sociaux, m'ont permis de faire connaître les attentes de nos membres envers le futur gouvernement.

En septembre, j'ai assisté au début du procès en Cour supérieure pour contester la constitutionnalité de la Loi 15, *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*. Le Service juridique de la CSN a fait ses représentations en collaboration avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et d'autres organisations syndicales. Plusieurs militants et militantes ont contribué à nos représentations en fournissant des informations ou en agissant à titre de témoins. Je le leur ai déjà mentionné de vive voix, mais je tiens ici à les remercier encore une fois de leur engagement dans cette cause. Leurs témoignages ont démontré l'expertise et les connaissances des personnes qui militent dans nos syndicats affiliés.

Toujours cette même année, la rentrée m'a également donné l'occasion de participer à des assemblées générales et des activités de vie syndicale de plusieurs syndicats, tant des syndicats existant depuis longtemps que ceux nouvellement arrivés à la CSN. Que ce soit pour l'assemblée annuelle, une assemblée de fondation ou d'élection, ou encore une rencontre à l'occasion de la Journée nationale du personnel de soutien (dernier jeudi de septembre), échanger avec les membres sur le terrain m'a toujours aidée à bien comprendre les enjeux qui les préoccupent et je réponds toujours présente, autant que faire se peut, à ces invitations. De plus, ma porte demeure toujours ouverte si des syndicats veulent discuter de problématiques en lien avec leur vie syndicale, et c'est avec autant de motivation que je prends le temps de discuter avec ceux-ci.

Les rencontres entourant la préparation de la négociation du secteur public ont également démarré dès la rentrée. J'ai rapidement assimilé le fonctionnement du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) de la CSN et j'y ai investi toutes mes énergies afin de bien représenter les membres de la fédération concernés par cette négociation, qui sont près de 40 000. Dès octobre 2018, une première instance conjointe a réuni près de 650 militants et militantes représentant les 150 000 membres de la CSN du secteur public. J'ai pu y présenter les enjeux spécifiques des différents secteurs que la FEESP représente dans cette négociation.

À l'automne, pratiquement en même temps que la tenue des instances conjointes, la première succursale de la Société québécoise du cannabis a ouvert ses portes, donnant ainsi le coup d'envoi à une vaste campagne de syndicalisation.

Les instances et les réunions de divers comités de la FEESP et de la CSN se sont également tenues au début de l'automne : rencontre du bureau fédéral, formation des nouveaux élu-es, réunion d'équipe provinciale, bureau et conseil confédéraux, comité confédéral des ressources humaines, comité d'orientation et comité en environnement et développement durable. Ma participation à ces rencontres me permet de présenter et de débattre des enjeux importants pour la FEESP ainsi que de planifier le travail avec l'équipe. Entre autres discussions avec la CSN, l'élaboration de la Charte de l'environnement a nécessité quelques échanges avec nos syndicats concernés afin de bien arrimer les objectifs de cette charte aux nôtres. De plus, la question de la consigne des contenants de verre doit être traitée en considérant les impacts chez nos camarades des centres de tri. Les défis entourant la syndicalisation des petites unités ont également fait partie de nos discussions de même que la syndicalisation hors Québec, pour ne nommer que ceux-là. Tout ce travail de collecte et de transmission d'informations fait partie de mon quotidien à la présidence.

Un autre projet qui a pris son envol à l'automne 2018 est la mise sur pied d'un comité *ad hoc* afin d'élaborer une politique de traduction à la FEESP. Les travaux se sont déroulés rondement et la politique a été adoptée lors d'une rencontre du bureau fédéral. Elle a par la suite été intégrée au *Guide des politiques applicables.*

L'année 2019 a démarré avec la préparation du conseil fédéral, la poursuite des travaux en CCSPP pour la négociation du secteur public et la planification de la participation des membres du comité exécutif à l'ouverture des congrès des conseils centraux. Je trouve important que la fédération soit présente à ces congrès, car cela nous permet d'être au fait, comme fédération, des enjeux particuliers pour chacune des régions. Cela nous donne également une occasion supplémentaire de rencontrer les syndicats affiliés à la FEESP. Les congrès des 13 conseils centraux étant concentrés à l'intérieur de quelques semaines, la participation de chaque membre du comité exécutif a permis d'assurer une excellente représentation de la fédération.

Le printemps m'a également permis de participer, à titre de panéliste, à un atelier sur l'action syndicale dans le milieu des commissions scolaires dans le cadre du Congrès des relations industrielles de l'Université Laval. À six mois du dépôt des demandes syndicales dans le secteur public, cet atelier m'a permis de présenter quelques enjeux particuliers pour le Secteur scolaire.

J'ai un peu prolongé l'hiver avec une visite longtemps souhaitée et enfin réalisée : je suis allée, avec une délégation de la CSN et du Conseil central du Montréal métropolitain, à la rencontre des membres du Syndicat du gouvernement régional Kativik (Kativik Regional Government Employees' Union – CSN) au Nunavik. J'ai travaillé plusieurs mois à collaborer à la préparation de cette visite et je suis très heureuse que plusieurs personnes des différentes composantes de la CSN aient pu y participer. Nous avons profité de l'occasion pour rencontrer les membres en assemblée générale et le syndicat nous a également présenté son employeur, nous permettant ainsi de prendre le temps de bien lui expliquer notre rôle.

Les 1er, 2 et 3 mai 2019 s'est tenu le conseil fédéral à Victoriaville. Plusieurs d'entre vous y étaient présents. Ce fut une rencontre stimulante et enrichissante, puis nous avons pu manifester ensemble dans les rues et revendiquer la reconnaissance de l'expérience pour les travailleuses et travailleurs du secteur public, dans le cadre de l'application de la relativité salariale. Cette manifestation a d'ailleurs été bien couverte par les médias.

Au cours de l'hiver et du printemps, j'ai continué à participer à différentes activités syndicales, notamment une belle visite des lieux de travail des syndicats du Parc olympique. Encore une fois, j'ai recueilli une foule d'informations que l'on ne peut bien saisir que sur place, et cela m'a permis de mieux comprendre le travail de ces membres.

L'automne 2019 a été porteur de grandes réflexions pour les deux coordonnateurs de la fédération, Sylvio Côté et Richard Fortin. En effet, Sylvio a quitté ses fonctions de coordonnateur, après plus de sept ans, pour investir ses énergies au poste d'appui à l'arbitrage pendant le congé parental de Caroline Thibodeau. Sylvio a toujours mis et met toujours de l'avant l'intérêt des syndicats et de la fédération, donc celui des membres. Après avoir souvent offert de nouveaux défis aux salarié-es de l'équipe à titre de coordonnateur, il en a relevé un lui-même. Pour sa part, Richard Fortin a mûrement réfléchi avant d'accepter un poste de médiateur-conciliateur au ministère du Travail. L'intérêt supérieur des membres et de la fédération a également toujours guidé Richard. Ces deux grands militants m'ont accompagnée dans mes nouvelles fonctions de présidente et je peux toujours compter sur leur appui indéfectible. Leurs compétences continuent de servir les relations de travail et je tiens ici à les remercier chaleureusement et sincèrement, tous les deux, de la confiance qu'ils m'ont portée et me portent encore. Dominique Montpetit est arrivée à la coordination en remplacement de Sylvio à l'automne, et quelques mois plus tard, Benoît Malenfant s'est joint à elle en remplacement de Richard. Je profite de l'occasion pour souligner la vitesse à laquelle ils ont tous deux dû s'adapter à leurs nouvelles fonctions; leur approche directe et dynamique m'a immédiatement permis de retrouver la chimie nécessaire entre la présidence et les coordinations.

Ce mandat en fut donc un d'adaptation et de changements, non seulement à cause de la pandémie, mais aussi avec l'arrivée de deux nouvelles personnes à la coordination, avec un nouveau comité exécutif. Tout cela a apporté son lot de défis. Stéphanie Gratton avait seulement un an d'expérience au sein du comité exécutif, André Lajoie et Jean-Pierre Bourgault en étaient à leur premier mandat, ce qui est exigeant, et ce, malgré leurs nombreuses années d'expérience militante. Bref, la qualité première d'un comité exécutif (incluant les coordinations) est la capacité de s'adapter rapidement aux changements, et le défi a été relevé haut la main! Il va sans dire que cela est en grande partie dû au fait que la FEESP est composée d'une solide équipe de salarié-es qui sont engagés et volontaires. Ils ont à cœur les syndicats dont ils ont la charge, mais également le bon fonctionnement de la FEESP. C'est la force de tous ces éléments, comité exécutif, coordination, salarié-es et vous, militants et militantes des syndicats affiliés, qui tissent la solidarité qui caractérise la FEESP.

La rentrée 2019 a démarré avec l'accélération des discussions entourant le projet de loi nº 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires,* du ministre de l'Éducation de la CAQ, Jean-François Roberge. Ce projet de loi « mammouth », visant soi-disant à simplement abolir les élections scolaires, touche plus de 80 lois et compte plus de 300 articles. Un travail colossal s'est engagé, en collaboration avec le Service des relations du travail de la CSN et le Secteur scolaire, afin de bien saisir tous les impacts de ce projet de loi et ainsi produire un mémoire sur le sujet. J'ai pu en faire la présentation en commission parlementaire en compagnie de Jacques Létourneau, président de la CSN, Annie Charland, présidente du Secteur scolaire, Mireille Bénard, adjointe au comité exécutif de la CSN, et Alexandra Mathieu, conseillère syndicale du Service de recherche et de condition féminine de la CSN. Nos arguments n'ont malheureusement pas empêché le gouvernement d'adopter ce projet de loi sous bâillon, à l'hiver 2020. Nous n'avons pas fini d'en ressentir les effets, qui sont loin de « réduire la bureaucratie » et de « laisser prendre les décisions par les personnes qui connaissent les élèves par leur nom ». Cette approche idéologique relève de la pensée magique quand vient le temps de débattre de gouvernance scolaire et du fonctionnement du système d'éducation. Et n'en déplaise au ministre Roberge, s'il y a des gens qui connaissent les élèves par leur nom, c'est bien le personnel de soutien des désormais centres de services scolaires.

Les travaux finalisant le cahier de demandes de négociation du secteur public ont été intenses et les demandes ont été déposées le 30 octobre 2019, lors de la tenue d'instances conjointes de la CSN et d'une manifestation à Québec pour souligner le dépôt. Nous ne sommes toutefois pas parvenus à créer un front commun avec la CSQ et la FTQ, faute de nous entendre sur les demandes et les moyens pour atteindre nos objectifs. Toutefois, les discussions se poursuivent entre les organisations syndicales afin de se coordonner, chaque fois qu'il est opportun de le faire.

L'été 2019 a permis d'entamer des discussions avec le Syndicat des employé-es manuels de la Ville de Terrebonne-CSN quant aux problématiques qu'il soulevait. Seule ou en compagnie de membres de l'équipe, du comité exécutif de la fédération ou de la coordination, j'ai eu de nombreuses rencontres avec le comité exécutif de ce syndicat et le président. Malheureusement, ils ont maintenu leur décision et ont quitté la CSN. Au terme de 10 assemblées générales en décembre 2019, Jean Lortie, secrétaire général de la CSN, Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière, et moi-même, avons assuré aux membres, avec sincérité et solidarité, que la porte de la CSN leur resterait toujours ouverte.

Décembre 2019 a été témoin du règlement de la première convention collective des syndicats de la Société québécoise du cannabis, négociation faite en coordination avec celle du SCFP. La rémunération et les conditions de travail à l'embauche étaient minimales et cette première négociation a permis de relever de façon considérable le salaire et les conditions de travail. Bravo!

L'année 2020 a débuté sans savoir, bien sûr, ce qui nous pendait au bout du nez. Les travaux en vue de la préparation du conseil fédéral allaient bon train, le plan d'action pour dénoncer le projet de loi n°40 battait son plein avec différentes actions (rencontres politiques, communiqués de presse, etc.) et les représentations pour donner un rythme à la négociation du secteur public se poursuivaient. La FEESP a accueilli le Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres aquatiques du Québec-CSN. J'ai ainsi participé à une assemblée générale qui jetait les bases de leur structure syndicale. J'ai également eu le plaisir toujours renouvelé de visiter le lieu de travail du Syndicat des employés et employées d'Énergir (CSN). Ce fut une journée très instructive et captivante.

Le 12 mars, pendant le conseil confédéral de la CSN, le premier ministre Legault annonce que nous sommes en pandémie et décrète, dès le lendemain, l'état d'urgence sanitaire. S'en est suivi un tourbillon indescriptible, partout à travers le Québec, dans vos vies comme dans les nôtres. Sur une base plus personnelle, ma mère est décédée d'un cancer le 16 mars, alors que la FEESP devait totalement se réorganiser. Tous les secteurs, dossiers, instances, négociations, arbitrages, etc. demandaient alors une attention urgente et immédiate. Je prends ces quelques lignes pour remercier les membres du comité exécutif, Stéphanie, André, Jean-Pierre ainsi que les coordonnateurs, Dominique et Benoît, d'avoir tenu les rênes et de m'avoir permis de traverser cette période difficile.

Je suis une personne qui a toujours eu un horaire chargé et qui s'en accommode bien. Mais je vous assure que, de la mi-mars à la Fête nationale, je n'ai jamais autant travaillé de ma vie! Et je pouvais constater qu'il en était de même pour toute l'équipe de la fédération. Et vous aussi, membres des comités exécutifs de vos syndicats, vos vies ont été complètement chamboulées. Malgré l'intensité du travail et le climat d'incertitudes et de peurs lié à la pandémie, vous avez, toutes et tous, été extraordinaires. C'est la force du travail, et ce, à tous les niveaux, qui nous a permis de rapidement retomber sur nos pieds.

Vidéos hebdomadaires pour les membres, avec la contribution des membres du bureau fédéral, communiqués de presse, interventions auprès des différents ministères, interventions auprès de la CSN, des autres fédérations et des conseils centraux, conférences téléphoniques, visioconférences, tous les moyens de communication ont été mis à contribution pour répondre aux besoins des syndicats, en plus d'analyser les arrêtés ministériels au fur et à mesure qu'ils étaient introduits et réclamer des mesures de santé-sécurité au travail sur le terrain. Ces suivis rigoureux étaient nécessaires en raison de la situation et des informations qui changeaient, littéralement, d'heure en heure.

Plusieurs dossiers m'ont occupée, mais je mentionne ici les difficultés particulières rencontrées par le personnel des services de garde en milieu scolaire, devenus «services de garde d'urgence», ainsi que par les membres du Syndicat du transport de Montréal (CSN) et du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec dans l'instauration de mesures sanitaires. Les consignes contradictoires et la lenteur administrative ont pris le dessus sur la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. De plus, dès la réouverture des écoles, le transport scolaire n'a pas été épargné de décisions incompréhensibles de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), notamment en n'obligeant pas les transporteurs à installer des barrières de protection dans les véhicules scolaires. La situation est similaire pour certains syndicats de transport urbain. En ce qui concerne le personnel de soutien scolaire, tous ont été «barrouettés» par des consignes changeantes, chaque jour. Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN) a aussi bataillé fort pour que des mesures de protection adéquates soient mises en place. Il en est de même pour tous les syndicats de la fédération, que je ne peux tous énumérer ici. Notre fédération porte bien son nom : «services publics». L'apport indispensable à la population des 65000 membres de la FEESP n'a jamais été ainsi mis en lumière. Chacun des secteurs d'activité a pourtant dû se confronter à des décisions patronales très discutables, à l'implantation du télétravail en «broche à foin», à un manque de communication, etc. Bref, chapeau à toutes les dirigeantes et à tous les dirigeants syndicaux d'avoir tenu le fort, d'avoir suivi les consignes afin de tenir vos personnes conseillères bien

informées, et à ces dernières de même qu'aux employé-es de bureau, d'avoir aussi mis les bouchées doubles, en télétravail et souvent en s'occupant de leurs enfants. Je souligne aussi le travail exceptionnel des membres des secteurs et comités, qui ont également été extrêmement sollicités. Les composantes de la FEESP, ce sont aussi les rencontres du bureau fédéral. Cette instance est pour moi synonyme de confiance, d'expertise et d'engagement militant. Même s'ils étaient eux-mêmes aux prises avec la crise à gérer dans leur propre syndicat, aucun membre du bureau fédéral n'a fait défaut d'engagement. Le soutien et l'implication des membres du bureau fédéral sont significatifs pour moi et, j'en suis certaine, pour les membres du comité exécutif et les coordinations. Me présenter aux rencontres du bureau fédéral, en étant certaine que les propositions seront analysées avec rigueur et solidarité, me permet de travailler dans un climat stimulant et motivant. Merci à toutes et à tous, très chers membres du bureau fédéral!

Du côté du secteur public, dès le dimanche 15 mars 2020, le gouvernement Legault convoquait les centrales syndicales soi-disant pour «régler la négociation du secteur public et s'occuper de la crise». L'offre n'était en rien suffisante pour un règlement et ne concernait que certaines travailleuses et certains travailleurs de la santé. Rien pour le personnel de soutien en éducation ni pour celui des traversiers, de l'aide juridique ou du Parc olympique. Des rapports réguliers vous ont été faits sur cette négociation, mais je rappelle ici que la CSN a ensuite offert de suspendre la négociation pour 18 mois, avec des augmentations de salaire de 2,2 % et des primes, ce qui a été rejeté du revers de la main par le gouvernement. Cette offre de la CSN était rationnelle et selon nous, la meilleure solution étant donné la situation. Je constate, avec le recul, que le gouvernement a pris 18 mois à nous faire poireauter aux tables de négociation, sans donner un sou aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public! Les négociations ont été une partie de «stop and go» de la mi-mars au début du mois de juillet. Aucun rythme ni mouvement sérieux n'ont été constatés à aucune des neuf tables de négociation de la FEESP ni à la table centrale.

À l'intérieur de la FEESP, l'équipe a mis en place une nouvelle structure de travail en un temps record! Après deux ou trois semaines seulement, la FEESP tenait deux rencontres du comité exécutif par semaine, deux rencontres des personnes conseillères syndicales du Secteur scolaire par semaine et une rencontre des personnes conseillères syndicales des autres secteurs par semaine ou aux deux semaines. Cela nous a permis d'être au fait, rapidement et au fur et à mesure, de l'évolution des différentes situations.

Il va sans dire que le conseil fédéral, qui devait avoir lieu en mai, a été reporté à l'automne ainsi que la réunion d'équipe provinciale. Nous ne pouvions pas prévoir alors que le tout se ferait en mode virtuel pour une si longue période.

Dès le début de l'été, la FEESP maintenait un rythme de croisière et une nouvelle organisation du travail était maintenant bien rodée.

Dès la mi-août 2020, les comités de négociation des syndicats du secteur public étaient à l'œuvre, avec la vice-présidente, Stéphanie Gratton, et moi-même, afin de déposer une contre-proposition sur les enjeux de table centrale pour le début septembre, toujours en coordination avec les trois autres fédérations de la CSN concernées. Nous espérions créer du mouvement dans cette négociation qui stagnait depuis les valses-hésitations du printemps, après le refus du gouvernement Legault de suspendre les négociations. Un «faux blitz» de négociation, comme nous allions le surnommer plus tard, a été demandé par le gouvernement au début du mois de novembre. Faux blitz, car les parties patronales aux tables sectorielles n'avaient aucun nouveau mandat ou marge de manœuvre. Les comités de négociation syndicaux de toutes les tables ont continué, et continuent toujours au moment d'écrire ces lignes, de négocier, de faire des propositions, de tenir des discussions, etc., afin de tenter de faire bouger cette négociation.

Du côté de la CSN, les instances ont résolument été instaurées en format virtuel (bureau et conseil confédéraux). Le congrès, reporté en janvier 2021, s'est tenu également en mode virtuel étant donné l'évolution de la pandémie. Le constat, finalement, est que toutes ces instances se sont bien déroulées. Le comité exécutif de la FEESP a participé au comité précongrès de la CSN, comité qui entérine les propositions qui ont été soumises au congrès. Quant aux travaux du bureau confédéral, ils portaient particulièrement sur toutes les modifications qu'apporte nécessairement la tenue d'un congrès en format virtuel. Ces travaux d'envergure, réalisés par Jean Lortie, secrétaire général de la CSN, et son équipe, et résumés dans un mémoire, serviront pour l'organisation de nos propres instances.

L'allègement des mesures sanitaires a permis au comité exécutif et aux coordinations de se réunir en présentiel pour la rentrée 2020. Mais l'expérience ne nous a pas plu, ayant constaté beaucoup de laxisme à l'hôtel en matière de mesures sanitaires. Il a donc été entendu de ne pas tenir la réunion d'équipe de l'automne en présentiel, même si cela avait été permis. La prudence nous a guidés, ayant toujours en tête les conséquences désastreuses que pourraient avoir, sur la santé des membres de l'équipe, des rencontres en présence trop hâtives. La situation pandémique nous a d'ailleurs donné raison puisqu'un resserrement des mesures a rapidement été annoncé, nous menant à un nouveau confinement «dur» à la mi-décembre 2020.

Nos instances, rencontres du comité exécutif et bureaux fédéraux, n'ont jamais été suspendues. Nous avons toujours eu en tête de continuer nos activités et de desservir nos syndicats avec la même diligence, et ce, malgré la pandémie. Les formations ont repris dès l'automne en format virtuel, et nous avons été l'une des premières organisations à tenir une instance large en virtuel, soit notre conseil fédéral en octobre 2020. L'expérience s'est avérée concluante et les commentaires des délégué-es ont été très positifs.

À l'automne 2020, plusieurs comités, mis sur pied par l'équipe de travail, se sont attelés à la tâche : comité « Teams », comité sur les petites unités, comité d'appui à la négociation, comité d'accueil pour les agents correctionnels ontariens, etc. Concernant ce dernier comité, malgré le fait que cette première tentative de syndicalisation n'ait pas abouti, les travaux demeurent très pertinents en ce qui concerne l'arrivée éventuelle de syndicats hors Québec.

Quelques manifestations en présentiel ont permis de recevoir, à deux mètres de distance, cette énergie humaine qui nous manque cruellement. J'ai eu le bonheur de rencontrer et d'appuyer les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs uni-es de BAnQ-CSN (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), qui dénonçaient le manque de proactivité de leur employeur à faire connaître les services toujours offerts, malgré les mesures sanitaires, ce qui causait des réductions d'heures très mal planifiées, privant ainsi bon nombre de membres à avoir recours aux différents programmes d'aide gouvernementaux. Dans le cadre des manifestations régionales du secteur public, j'ai participé à celle de Québec. Très bien organisée et sécuritaire, cette marche était remplie de musique, de discours motivants et de belles rencontres. Toujours masqué-es et à deux mètres… !

L'année 2021 a débuté avec le congrès de la CSN en virtuel. Cette instance s'est très bien déroulée et j'ai eu la chance d'animer un des ateliers, qui ont apporté cette touche humaine manquante au format virtuel. De nettes améliorations ont été apportées au Fonds de défense professionnelle (FDP). Ces travaux nous ont donné un FDP bien adapté au monde du travail actuel et en font le fonds de défense syndical le plus avantageux au Québec. Je suis fière de rappeler ici que ces travaux ont vu le jour à la suite d'une proposition adoptée au congrès de la CSN en 2017, proposition apportée par des syndicats du Secteur scolaire de la FEESP!

Dès la fin janvier, les syndicats des quatre fédérations représentant le secteur public de la CSN (Fédération des professionnèles (FP), Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) et FEESP) ont décidé, en instances conjointes, d'aller à la recherche d'un mandat d'intensification des moyens de pression et de planification de la grève. Je rappelle que ces instances conjointes réunissent plus de 600 délégué-es et que le conseil du secteur public, efficacement mené par Stéphanie Gratton, vice-présidente, en compte plus de 200. Le tout en virtuel, bien entendu. Le mandat a été obtenu à 93 % à la FEESP, et très fortement aussi par les autres fédérations. Les membres du secteur public en ont assez des remerciements du premier ministre dans les conférences de presse et veulent que leur travail soit reconnu à sa juste valeur. Au moment d'écrire ces lignes, par le même processus, devant les propositions insuffisantes du gouvernement, les syndicats ont adopté un mandat de grève de 5 jours à être exercé au moment jugé opportun. C'est toujours avec plaisir que je participe, à la demande des syndicats, aux assemblées générales afin de bien expliquer l'état des négociations et d'en discuter avec eux. Cela me permet également d'entendre directement l'état de la situation, sur le terrain, de la bouche même de celles et de ceux qui assurent sans relâche les services à la population en éducation, sur les traversiers, à l'aide juridique et au Parc olympique.

Le printemps m'a également permis de rencontrer les membres des trois syndicats dont l'employeur est la Fabrique Notre-Dame, soit le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges-CSN, le Syndicat des employé-e-s de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges-CSN et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Fabrique Notre-Dame-CSN. Ils se sont solidairement réunis pour manifester leur mécontentement face à l'attitude fermée et intransigeante de l'employeur dans leurs négociations et leurs relations de travail. Solidarité!

Le début de l'année 2021 a également été le moment de la mise en chantier des travaux de préparation du 28e Congrès de la FEESP, et ce, en accéléré. Chapeau à André Lajoie, secrétaire général, de relever ce défi! Le format virtuel et le décalage du conseil fédéral à l'automne s'ajoutent à la complexité de tout organiser à distance. De plus, notre chère secrétaire de direction, Audrey Laprise, a obtenu le poste de secrétaire de direction au secrétariat général de la CSN. Cette transition ajoute au défi d'André dans l'organisation du congrès mais, je le rappelle, l'organisation du congrès, comme tout le reste à la FEESP, est un travail d'équipe et nous en constatons tous les jours les avantages. Je prends ici quelques lignes pour féliciter Audrey pour l'obtention de ce poste. Elle a sans contredit le calibre, autant sur le plan de ses compétences que de son approche personnelle, pour être excellente auprès du secrétaire général. Je profite également de ce rapport pour la remercier pour son travail à la FEESP, son approche si humaine et son soutien indéfectible, autant lorsque j'étais au secrétariat

général que dans mon rôle à la présidence. Bonne continuité, chère Audrey! Nous étions en pleine transition au moment d'écrire ces lignes et Karyn Chartrand, notre nouvelle secrétaire de direction, était à peine arrivée. Malgré cela, elle coordonne le tout d'une main de maître et elle semble être avec nous depuis des mois! Une belle collaboration qui se poursuivra, j'en suis certaine!

À l'approche du congrès, le bilan financier fait partie des suivis serrés que nous faisons. La belle lancée sur laquelle nous étions au conseil fédéral se poursuit et la FEESP est en très bonne situation financière. Cela permet à la fédération de créer des postes et de mieux déployer son action; Jean-Pierre vous en fera la présentation détaillée au cours du congrès. Mais je mentionne déjà la création d'un poste de conseiller aux communications à la fédération. La manière dont se déploiera pleinement ce poste fait encore l'objet de discussions en équipe, mais le professionnalisme et la passion dans le travail de Jason Brochu-Valcourt apportent déjà du positif pour la fédération. Bienvenue, Jason!

Notre vice-président-trésorier, Jean-Pierre, en sera à son dernier congrès puisqu'il entamera une retraite bien méritée à la fin de son mandat. Bonne retraite, camarade, et merci de ton engagement militant et de ta gentillesse au quotidien!

Je tiens également à souligner la disponibilité des anciens élu-es de la FEESP, qui répondent toujours «présent-es» à nos coups de téléphone. Merci Denis Marcoux, Marjolaine Côté, Yvon Godin et Ginette Guérin!

Malgré le fait que plusieurs aspects du travail que j'effectue à la présidence n'aient pas été abordés, je m'arrête ici. Comme vous toutes et tous, travail et famille se sont amalgamés durant la pandémie, et ce, un peu plus que d'habitude. Le militantisme implique nécessairement un soutien familial qui nous fournit souvent le deuxième souffle nécessaire pour continuer la course. Je remercie mes enfants, qui ont à me partager avec le militantisme, ainsi que mon mari, Yvon Godin, pour son soutien indispensable dans ma vie.

Je termine en vous assurant que c'est chaque jour une fierté de faire partie d'une équipe extraordinaire et de représenter des membres tels que vous, engagés dans la défense des droits de leurs camarades.

Bon congrès!

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA VICE-PRÉSIDENTE, STÉPHANIE GRATTON

Camarades,

Me voici rendue à la fin de mon premier mandat complet à titre de vice-présidente. C'est en mai 2017 que j'ai posé ma candidature au poste de la vice-présidence, à la suite du départ à la retraite de mon camarade Yvon Godin, et ce, pour terminer le mandat de 2015-2018. Au congrès de 2018, j'ai sollicité un nouveau mandat et j'ai été réélue.

À mon arrivée en 2017, j'ai repris les dossiers qui étaient déjà sous la responsabilité de la vice-présidence, soit le Secteur transport scolaire, le Secteur municipal, le Secteur des organismes gouvernementaux et le Comité de formation. À la suite du dernier congrès et de l'élection du nouveau comité exécutif, nous nous sommes partagé les différents dossiers. Me voilà embarquée dans de nouveaux défis et, avec la pandémie, on peut dire qu'on en a eu beaucoup d'autres à relever auxquels on ne s'attendait pas. Je voudrais remercier le comité exécutif de même que les personnes coordonnatrices, les membres du bureau fédéral et l'ensemble de l'équipe de salarié-es sans qui la FEESP ne serait pas ce qu'elle est. On s'est relevé les manches ensemble pour affronter ce monstre que personne n'attendait.

Ces dernières années se sont déroulées à un rythme soutenu et même s'il n'est pas simple d'en faire un court résumé, voici les faits saillants qui ont marqué ce mandat.

SECTEURS ET COMITÉS

Comme vice-présidente, j'ai la responsabilité des secteurs et comités suivants :

- Secteur soutien cégeps;
- Secteur public :
  - Négociation nationale;
  - Comité des ouvriers spécialisés;
  - Équité salariale du secteur public;
  - Comités de mobilisation de chacun des secteurs et regroupements.
- Secteur des organismes gouvernementaux;
- Comité de la condition féminine;
- Services de garde en milieu scolaire.

Bien sûr, je pourrais énumérer toutes les activités qui ont eu lieu au fil des dernières années. Mon propos risquerait d'être redondant, puisque tous les secteurs et les comités présenteront, au cours du présent congrès, un rapport de leurs activités. Je vous invite à les lire attentivement, car les plans de travail des différents secteurs et comités et l'ensemble de leurs réalisations sont d'excellents témoins de l'ampleur du boulot accompli par la fédération au cours du dernier mandat.

Je participe à chacune des instances de la CSN, c'est-à-dire les conseils et les bureaux confédéraux. De plus, j'assiste aux instances de chacun des secteurs et comités qui sont sous ma responsabilité et, quand le temps le permet, je vais également dans les instances des autres secteurs et comités de la fédération.

Je participe également à la CSN au groupe de travail en éducation, au groupe de travail sur les services de garde ainsi qu'à la coordination nationale de la condition féminine.

Au moment d'écrire ces lignes, une démarche d'actualisation de la règlementation en services de garde est en cours; ainsi, je participe, avec Gabrielle Messier, vice-présidente aux régions et également responsable du dossier des services de garde en milieu scolaire pour le secteur scolaire, et Anne Thibault-Bellerose, conseillère syndicale, à des rencontres avec les représentants du ministère de l'Éducation et l'ensemble des organisations syndicales. Il faut savoir que nous revendiquons depuis des années une modernisation, car le règlement a été adopté en 1998 et n'est plus du tout adapté à la réalité d'aujourd'hui. Nous avons d'ailleurs accentué la pression dans les deux dernières années.

J'ai participé, durant ce mandat, à plusieurs assemblées générales dans vos syndicats locaux, soit pour les négociations, la mobilisation, à titre de présidente ou secrétaire d'élections, ou simplement pour faire une présentation.

J'ai aussi répondu à plusieurs invitations en lien avec des activités organisées pour la vie syndicale, comme la Journée du personnel de soutien en éducation, la Journée internationale des droits des femmes, ou des activités de financement au profit de Leucan, etc.

COMITÉ SUR LA RÉVISION DES RÈGLES DU FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE (FDP)

À titre de rappel, c'est lors du 65e Congrès de la CSN que six syndicats du Secteur scolaire de la FEESP ont apporté la proposition suivante :

Considérant que lors du conseil du secteur public de notre fédération (FEESP-CSN) du 24 mars dernier, le bilan de la dernière ronde de négociation du secteur public nous a été présenté;

Considérant que nous notons dans les recommandations du bilan de la négociation du secteur public de notre fédération, la nécessité de prolonger les engagements du FDP pour le comité de négociation inter-fédération, la campagne médiatique et le support juridique;

Considérant que ces engagements sont nécessaires et même primordiaux lors d'une négociation dans le secteur public étant donné le nombre élevé de conventions collectives;

Considérant que la FEESP constate que les implications financières divergent entre les fédérations du secteur public entourant les journées de grève;

Considérant que le congrès de la CSN est l'instance à laquelle nous pouvons apporter des amendements aux statuts et règlements, comme il est mentionné dans l'article 33 du Fonds de dépense professionnelle;

Considérant que la mobilisation était au rendez-vous partout à travers le Québec et que de ce fait nous avons l'occasion de solidifier une base syndicale plus forte pour les années à venir;

Considérant que lors de la grève dans le secteur public à l'automne 2015, les membres des syndicats affiliés à la CSN n'ont pu recevoir la prestation du Fonds de défense professionnelle, car l'admissibilité n'était pas atteinte;

Il est proposé :
Que le bureau confédéral mette en place un comité visant à établir de nouvelles règles à propos des statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle. De plus, le comité établira les différentes implications financières entre les fédérations par souci d'équité pour tous les membres de la CSN. Ce comité déposera un rapport avec ses conclusions avant le prochain congrès et amènera des recommandations, s'il y a lieu.

La proposition, adoptée par le 65e Congrès de la CSN, confiait au bureau confédéral le mandat de mettre en place un comité.

Lors de la réunion extraordinaire du bureau confédéral du 25 mai 2018, les délégué-es ont décidé d'élargir le mandat du comité afin de revoir l'ensemble des règles du FDP. C'est le 19 juin 2018 que j'ai été nommée à ce comité de travail. Nous avons tenu 11 rencontres qui se sont déroulées entre septembre 2018 et novembre 2019. Le mandat du comité comportait quatre phases à réaliser :

- La connaissance, l'appropriation et la compréhension de la nature, de la mission et des champs d'intervention du FDP, de ses règles et de son administration, ainsi que des résultats des travaux sur l'employeur unique, la vie syndicale et les meilleures pratiques;
- Le diagnostic : état des lieux, problèmes rencontrés, attentes et consultations;
- L'élaboration et l'exploration de pistes de solution en procédant à des simulations afin d'en mesurer les effets éventuels;
- La formulation d'un rapport mettant de l'avant des recommandations, tant dans les champs d'intervention actuels du FDP que pour la mise en œuvre de nouvelles politiques de soutien à l'endroit des syndicats, s'il y a lieu.

Camarades, vous avez été appelés à voter sur les recommandations faites par le comité, le bureau confédéral et le comité précongrès, et à notre avis, nous avons bien répondu au mandat qui nous avait été confié.

En résumé, le FDP du centenaire répondra mieux à la réalité du travail en 2021. Nous avons toutes les raisons d'éprouver une grande fierté face à ces bonifications concernant le droit aux prestations du FDP. Nous avons la conviction qu'elles pourront avoir un effet fort positif dans l'exercice du rapport de force pour nos syndicats.

En terminant, voici les recommandations votées pour les changements aux statuts et règlements :

- Établir qu'une partie de semaine de conflit de trois jours ouvrables et plus donne droit à la prestation hebdomadaire;
- Établir qu'une seule prestation hebdomadaire peut être versée par période de 7 jours de calendrier;
- Faire les modifications de concordance pour les prestations versées dans le cadre de grève ou lock-out discontinu ou sporadique;
- Établir que pour avoir droit aux prestations, un ou une gréviste doit avoir subi une perte de revenu;
- Ne plus tenir compte des revenus d'autres sources au moment du déclenchement du conflit.

SECTEUR PUBLIC

Les travaux de réflexion sur la négociation du secteur public ont débuté à l'automne 2018, près de deux ans avant l'échéance des conventions collectives du 31 mars 2020. Ces travaux, sous la responsabilité politique de Caroline Senneville, vice-présidente au comité exécutif de la CSN, et du coordonnateur, Frédéric Lavigne, ont été réalisés au sein du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP), qui regroupe les quatre fédérations du secteur public (FNEEQ, FP, FSSS et FEESP). Ces quatre fédérations doivent, après consultation auprès de leurs 150000 membres, déterminer les objets de table commune à déposer au Conseil du trésor. Les fédérations se sont entendues sur l'orientation générale à mettre de l'avant dans le cadre de la négociation : des augmentations salariales qui accordent une attention particulière aux bas salarié-es et des investissements significatifs dans l'amélioration des conditions de travail.

En parallèle aux travaux du CCSPP, les membres des différents comités de négociation de la fédération élaboraient leurs revendications sur les matières de tables sectorielles. N'oublions pas que notre fédération participe à neuf tables de négociation sectorielles. Nous avons développé une session de formation s'adressant aux membres des comités de négociation. Cette formation offerte en novembre 2018 a été très appréciée par chaque participant et participante. Je veux remercier Gilles Bégin et Jean Favreau, tous deux conseillers syndicaux, pour cette excellente formation. Je crois fermement que l'expérience devrait être répétée lors de la prochaine ronde de négociation.

Comme prévu dans le cadre stratégique développé en CCSPP, les dépôts ont été soumis aux parties patronales le 30 octobre 2019. Quant aux réponses patronales soumises en décembre dernier, elles ont été qualifiées, par l'ensemble des membres des comités de négociation, d'insuffisantes et comportant plusieurs reculs pour les secteurs public et parapublic.

Au moment d'écrire ces lignes, la négociation se déroule très lentement et nous constatons que les représentants de la partie patronale n'ont aucun mandat pour avancer aux tables de négociation. Plusieurs activités de mobilisation sont réalisées par les syndicats, et ce, malgré le contexte de pandémie. De plus, nous sommes à la recherche de mandats de cinq jours de grève afin de faire aboutir cette négociation qui est trop longue et très frustrante pour les travailleuses et travailleurs qui tiennent les services publics à bout de bras, et ce, depuis bien avant la pandémie. En terminant sur ce sujet, je tiens à remercier sincèrement Nathalie pour son soutien inconditionnel dans cette négociation, qui pour moi était une première et qui, on va se le dire, passera à l'histoire de la CSN. Je veux également remercier l'ensemble des membres du caucus pour leur travail acharné. Vous savez, ou peut-être pas, que les réunions du CCSPP ne se terminent pas tant que les quatre fédérations ne sont pas arrivées à un consensus. Je peux vous dire que des nuits blanches, on en a eu!

MOBILISATION

Pour ce qui est de la mobilisation du secteur public, je ne peux passer sous silence le dur travail qu'ont dû mener à bien les comités de négociation, mais également chacun des syndicats. Cela a été très ardu, car il a fallu se réinventer en matière de mobilisation en temps de pandémie, et prévoir plusieurs scénarios pour tenir compte du télétravail, du travail en présentiel, des mises à pied, etc.

La mobilisation au niveau du secteur public se déploie en deux temps : il y a la mobilisation pour la table centrale, qui est décidée en CCSPP et orchestrée par l'équipe, alors que pour les tables sectorielles, la responsabilité de la mobilisation revient à chacun des secteurs et regroupements.

Je ne peux énumérer toutes les actions qui ont été déployées, mais en voici quelques-unes :

- Port du chandail le jeudi;
- Port de foulard, brassard;
- Placardage d'établissement;
- Déploiement de grandes bannières sur des immeubles, ponts ou traversiers;
- Manifestations régionales CSN et intersyndicales;
- Occupation de bureaux de ministres, députés;
- Publicités à la télévision;
- 31 mars, «On sonne l'alarme» en intersyndicale partout au Québec;
- Mobilisation sur la fin des primes des ouvriers spécialisés.

La mobilisation est en intensification pendant ce temps, afin de mettre toute la pression nécessaire pour en venir à un règlement qui répondra aux attentes des membres.

CAMPAGNE DE MARAUDAGE DU SECTEUR PUBLIC

Bien que nous n'ayons pas de front commun pour cette négociation, un protocole de solidarité a été entendu et signé.

Nous avons tout de même été attaqués sauvagement dans un syndicat du Secteur scolaire, soit le Syndicat soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSN). Avec le Secteur scolaire, on s'est mis rapidement en action et en appui à ce syndicat. De plus, la CSN a fait les représentations auprès de la centrale syndicale qui nous maraudait et ça a pris fin après quelques semaines.

Avec le comité exécutif du Secteur scolaire, j'ai passé l'été 2019 dans la belle région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à marauder les membres du Syndicat de la commission scolaire du Pays-des-Bleuets, qui sont syndiqués à la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA). Ils ne font donc pas partie du protocole de solidarité. Sur le terrain, nous étions trois centrales syndicales, soit la FISA, la CSQ et la CSN.

Je voudrais remercier l'ensemble des syndicats qui sont venus nous aider, et ce, durant leurs vacances d'été.

À la suite du vote, la FISA a maintenu ce syndicat, mais plusieurs contestations juridiques sont faites par la CSQ, qui est toujours en attente de décisions.

À l'automne 2020, nous avons été mis au courant que plusieurs membres de ce syndicat FISA ont vu exploser de plus de 50 % le coût de leurs assurances. Une pétition pour demander la tenue d'un vote de désaffiliation a été envoyée à ce syndicat. Immédiatement, Jean Favreau, Josée Chamberland et moi, avec le soutien du Service de syndicalisation, nous nous sommes mis en action afin de trouver une stratégie dans ce dossier. Le Secteur scolaire a accepté, dans un premier temps, d'offrir à ces membres la possibilité de les intégrer dans les assurances du secteur, leur permettant ainsi de bénéficier d'une réelle baisse du coût.

La FISA a accepté cette offre et les membres ont été intégrés à l'hiver 2021.

Au moment d'écrire ces lignes, la campagne de syndicalisation sur le terrain se poursuit, puisque le syndicat a toujours la pétition pour le vote de désaffiliation à traiter. Il devrait y avoir une assemblée générale sous peu, afin de procéder à un vote dans ce syndicat.

On travaille fort et on se croise les doigts.

ÉQUITÉ SALARIALE DU SECTEUR PUBLIC

En vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur l'équité salariale, adoptée en avril 2019, nous avons participé activement, avec les autres fédérations, à une conciliation des plaintes du maintien de l'équité 2010, qui s'est déroulée de novembre 2019 jusqu'au début janvier 2020. Lors de cette conciliation, le Conseil du trésor a voulu marchander les plaintes de maintien, les unes contre les autres, de même que la date d'application pourtant prévue à la loi, ce qui aurait eu pour effet de priver les femmes d'ajustements salariaux rétroactifs.

Nous avons donc demandé à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et la sécurité du travail (CNESST) de poursuivre rapidement les enquêtes dans les dossiers du maintien 2010.

Pour le maintien 2015, le Conseil du trésor nous a demandé d'aller en conciliation, et chacune des fédérations a répondu que nous attendrons logiquement que les plaintes 2010 soient réglées avant d'essayer de concilier 2015.

Dans le dossier des plaintes de maintien 2010, je tiens à souligner l'énorme travail fait par Yves Fortin, militant du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières et maintenant conseiller syndical, Jean Favreau, conseiller syndical, et Jérémy Gagnon, conseiller syndical qui a pris la relève dans ce dossier.

Pour les plaintes du maintien 2015, une nouvelle équipe de militantes et de militants a été nommée afin d'y travailler. Elle est composée de deux personnes qui proviennent du Secteur scolaire et de deux personnes provenant du Secteur soutien cégeps :

- **Marlène Tourville, de l'Association professionnelle du personnel administratif (CSN);**
- **Jacynthe Leduc, du Syndicat du personnel du Val-des-Cerfs (CSN);**
- **Carla Carpio, du Syndicat des employé(e)s de soutien du cégep Champlain campus Saint-Lambert (CSN);**
- **Riccardo Pavoni, du Syndicat des employés de soutien du Cégep André Laurendeau (CSN).**

Je veux les remercier pour leur énorme travail dans les plaintes de 2015 et je veux aussi souligner l'importante implication dans ces travaux de Jérémy Gagnon et Catherine Potvin, personnes conseillères syndicales, qui portent ce dossier en plus de leurs charges de travail.

Au moment d'écrire ces lignes, l'affichage des plaintes pour le maintien 2020 est prévu pour le 30 juin 2021; nous sommes donc en préparation de notre consultation de l'ensemble des membres des secteurs scolaire et soutien cégeps.

JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

J'ai la responsabilité politique d'organiser, avec le Secteur scolaire et le Secteur soutien cégeps, la Journée nationale du personnel de soutien, sous le thème *Le personnel de soutien en éducation, présent partout, pour tous.*

Lors de ces journées, les syndicats organisent des activités locales. Nous avons fait faire une vidéo pour les médias sociaux et un message pour la radio par Jacques Létourneau, président de la CSN. Mentionnons que le message radio a été diffusé sur plusieurs stations au Québec. Un communiqué de presse a aussi été publié. De plus, cette année, une demande particulière a été faite à la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, et au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, afin que cette journée soit soulignée lors de la tenue des travaux à l'Assemblée nationale, ce qui a été fait.

Pour l'occasion, plusieurs outils sont fournis à tous les syndicats, comme un bandeau Facebook, un fond d'écran, une affiche, etc.

COVID-19

Je ne peux passer sous silence, même si l'on est bien tannés d'en entendre parler, le fait que cette pandémie nous a frappés de plein fouet.

Je veux souligner le travail de chacun et de chacune d'entre vous pendant la pandémie, qui n'est malheureusement pas terminée.

Je souhaite aussi mentionner que l'équipe de la FEESP a fait un travail extraordinaire; tous ensemble, on s'est relevé les manches et on a affronté chacune des nouvelles contraintes qui se présentaient.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU VICE-PRÉSIDENT-TRÉSORIER, JEAN-PIERRE BOURGAULT

Chers délégué-es, bienvenue au 28e Congrès de la FEESP!

Encore une première pour notre fédération; après un conseil fédéral en virtuel, nous voici réunis dans un congrès en virtuel.

Depuis mon élection en juin 2018 à Sherbrooke, en plus de la trésorerie et des dossiers politiques, j'ai touché à plusieurs secteurs : multisectoriel, sécurité du public, transport, et le transport scolaire qui s'est ajouté en 2019.

Comme vous allez le voir demain dans la présentation des états financiers, les finances de la fédération se portent très bien.

Au cours de mon mandat, j'ai assisté à des événements pour des causes qui me tenaient à cœur, entre autres :

- *Opération bonne mine*, activité organisée en collaboration avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières;
- *Défi karting* pour la Fondation des agentes et agents de la paix en services correctionnels du Québec, à Trois-Rivières. D'ailleurs, cet événement était au profit du Camp Vol d'été Leucan-CSN.

J'ai été présent dans plusieurs manifestations qui touchaient tous les secteurs de la fédération, dans toutes les régions du Québec, dont la plus éloignée, Kuujjuaq, qui a d'ailleurs été mon coup de cœur.

Même en vacances, je suis allé faire du piquetage avec le Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'à l'hôpital des Îles, pour appuyer les membres de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS).

GUIDE DES POLITIQUES APPLICABLES

Plusieurs politiques ont été ajoutées et modifiées dans le guide depuis 2018 :

- Politique de traduction;
- Politique se rapportant à la vie syndicale;
- Politique sur les achats;
- Politique de dons de solidarité;
- Politiques s'appliquant aux personnes dirigeantes et militantes libérées.

ORGANISATION DE COLLOQUES

Deux colloques ont été organisés au cours des trois dernières années :

- Colloque sur l'électrification des transports (Secteur transport) ;
- Colloque sur le syndrome du choc post-traumatique (Secteur sécurité du public).

SERVICE OFFERT À NOS SYNDICATS

Paiement des per capita par virement bancaire

N'ayant pas accès à leur bureau syndical, plusieurs syndicats ont été dans l'impossibilité de payer leurs *per capita.* Depuis plusieurs années, les syndicats affiliés à la fédération demandaient la possibilité de payer leurs *per capita* par transfert bancaire. C'est maintenant chose faite.

Licences ZOOM

La fédération a fait l'acquisition de plusieurs licences ZOOM qui peuvent servir à nos syndicats pour l'organisation d'assemblées générales, de réunions de comité exécutif, etc.

Survey Monkey

La fédération a rendu disponible pour nos syndicats le service Survey Monkey, qui permet la création de sondages électroniques personnalisés et l'analyse des données en ligne.

CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN

24e année de participation au Camp Vol d'été Leucan-CSN

Dû à la COVID-19, le Camp Vol d'été Leucan-CSN 2020 a été annulé, et c'est encore malheureusement le cas cette année. Plus de 4 000 000 $ ont été amassés dans les 23 dernières années et l'année 2020 marque un record de tous les temps avec 238 000 $. Ce montant aurait payé 100 % des coûts du camp. L'argent amassé est malgré tout important et servira à offrir des services aux enfants atteints d'un cancer et à leur famille.

Merci aux membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN) qui ont amassé plus de 30 000 $ avec leur défi karting et leur loto-évasion.

Merci à Jean Lacharité, ex-vice-président de la CSN, pour son apport à cette importante cause. Leucan lui a d'ailleurs rendu hommage au conseil confédéral du 12 mars 2020 et souhaité une bonne retraite.

Merci à la fédération, merci à Solange Laurin et à Lambert Ymele pour leur excellent travail à la comptabilité, et merci à tous les membres qui m'ont fait confiance durant ces trois dernières années.

Merci!

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ANDRÉ LAJOIE

Le dernier mandat fut passablement perturbé par la pandémie qui nous a tous affectés et imposé des conditions de travail et de militantisme particulières. À la fédération, étant donné que plusieurs de nos syndicats étaient considérés comme des services essentiels, nous avons été épargnés sur le plan des mises à pied massives touchant certains secteurs d'activité économique, comme la restauration, le tourisme et le domaine culturel.

J'ai une pensée particulière pour nos membres des syndicats de la Société des casinos du Québec et du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Loto-Québec-CSN qui sont en mise à pied depuis plusieurs mois, ainsi que certains de nos membres de secteurs similaires qui sont touchés par cette situation. Également, plusieurs de nos membres ayant des statuts temporaires ou occasionnels ont été touchés, et ce, bien qu'ils œuvrent dans des secteurs jugés essentiels.

La fédération s'est déployée rapidement afin de maintenir et fournir les services à nos syndicats au cours de cette période tumultueuse. Je veux souligner l'apport de notre équipe de personnes conseillères syndicales et de collaboratrices extraordinaires qui ont soutenu nos syndicats durant cette période, bien qu'elles aient été en télétravail pour la plupart. Merci!

Pour celles et ceux qui avaient des doutes sur le rendement dans un contexte de télétravail, je peux vous confirmer que les personnes composant notre équipe répondaient présentes et n'ont pas compté leurs heures tout au long de cette période. Le cadre horaire n'existait plus.

Je veux souligner également l'appui et la disponibilité des membres du bureau fédéral, qui ont répondu aux différentes demandes des syndicats afin de les rassurer dans des circonstances exceptionnelles. Des situations changeaient quotidiennement au début du confinement, alors que des employeurs interprétaient et appliquaient les directives de la santé publique de façon disparate dans un même secteur d'activité.

INSTANCES FÉDÉRATIVES

Les membres du comité exécutif et les personnes coordonnatrices se sont rencontrés au rythme d'une rencontre par jour pendant des semaines au début de la pandémie, afin de répondre aux besoins des syndicats et de s'assurer du maintien des services. Cela a résulté en près de 120 rencontres du comité exécutif et une vingtaine de rencontres du bureau fédéral au cours de ce mandat.

De plus, nous avons dû conjuguer avec la pandémie et retarder la tenue de notre dernier conseil fédéral pour finalement le tenir en mode virtuel en octobre dernier. Ce fut, somme toute, une belle expérience malgré tout, selon le sondage effectué auprès des syndicats.

SANTÉ-SÉCURITÉ

Comme attendu, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a déposé son projet de loi visant à moderniser les lois en matière de santé et sécurité du travail. Ce projet a ceci de particulier, il traite de deux lois existantes depuis plusieurs années : la première, la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST), visant la prévention, et l'autre, la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP), visant la réparation et l'indemnisation des personnes accidentées du travail.

Bien que le ministre se targue de couvrir 94 % des personnes salariées au Québec, comparativement à 25 % à peine actuellement, force est de constater que les miettes offertes en matière de prévention ne permettent pas d'en faire une pratique réelle et efficace. Ce qui est proposé dans ce projet de loi ne suffit pas à nous outiller et à nous appuyer dans l'application de réels changements en matière de prévention.

Il est inconcevable que les mécanismes actuels ne soient pas applicables à l'ensemble des secteurs d'activité. Au lieu d'élargir l'accès à tous ces mécanismes, le ministre diminue la portée des dispositions qui étaient appliquées aux groupes dits prioritaires. C'est inacceptable!

Concernant l'indemnisation et la réparation, rien n'est proposé afin de réduire la judiciarisation. Au contraire, ce projet de loi occasionnera, s'il est adopté, un lot de contestations en ouvrant la possibilité à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), entre autres, de trancher si les délais, déjà trop longs, ne sont pas respectés. Les temps et périodes de traitement seront préétablis et il sera difficile d'allonger ceux-ci pour répondre à des besoins adaptés aux personnes accidentées. De plus, le rôle du médecin traitant en est tout autant affaibli.

Toujours rien pour l'épuisement professionnel, mis à part d'insérer dans la loi la nomination de la santé psychologique, sans pour autant y ajouter des outils ou des modalités pour l'évaluer et résoudre les problématiques en cette matière.

La santé-sécurité doit devenir prioritaire dans nos demandes syndicales. L'insertion de dispositions en matière de santé-sécurité au travail dans nos conventions collectives doit être un but à atteindre, et ce, autant en réparation qu'en prévention.

Je remercie les membres du comité ainsi que Sylvain Rochon, conseiller syndical, et Manon Roberge, collaboratrice, en appui à nos travaux.

SECTEUR MUNICIPAL

Lois 15 et 24

Le secteur municipal a été frappé par deux lois rétrogrades par le précédent gouvernement libéral : une sur les régimes de retraite et l'autre sur la négociation dans le secteur municipal. En effet, la loi 15, *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal,* et la loi 24, *Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal,* ont été contestées devant les tribunaux.

Dans un premier temps, le juge Moulin, dans sa décision de juillet 2020 concernant la loi 15, a redonné les droits acquis aux personnes retraitées. Il a, de plus, semblé comprendre que nous disposions d'un rapport de force adéquat nous permettant de négocier les dispositions des régimes de retraite sans tenir compte des limitations des encadrements imposés par cette loi. La CSN a décidé d'en appeler.

Pour ce qui est de la loi 24, nous contestons la constitutionnalité de celle-ci, notamment au niveau de l'imposition de la durée minimum des conventions collectives, surtout pour la négociation d'une première convention collective et l'impossibilité d'utiliser l'arbitrage de différends. Les audiences en Cour supérieure ont eu lieu en début d'année 2021 et nous attendons une décision dans ce dossier.

Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ)

Durant ce mandat, j'ai été appelé à siéger au conseil d'administration du RREMQ et par le fait même, j'ai appris à mieux connaître ce régime, qui a été mis en place à l'initiative de la fédération afin d'offrir la possibilité aux syndicats de petites municipalités d'adhérer à un régime de retraite à prestations déterminées. Ça ne serait pas possible autrement, étant donné le nombre minimum nécessaire d'adhérent-es pour soutenir ce genre de régime. Il est intéressant de faire connaître à nos membres que le régime a également un volet à cotisations déterminées. Nous devons trouver une façon de le publiciser et de démontrer les avantages de celui-ci aux syndicats et aux personnes conseillères syndicales desservant le secteur.

Régime d'assurance collective

Nous avons travaillé à la création d'un régime d'assurance collective afin de remédier aux mêmes lacunes et problématiques qui nous ont menés à la création du régime de retraite pour les petites municipalités. La CSN travaille à mettre en place les bases d'un régime d'assurance collective afin de permettre aux syndicats qui n'ont pas de régime d'assurance d'envisager d'y adhérer et ainsi répondre à leurs besoins.

Je remercie les membres du comité exécutif du Secteur municipal, ainsi que Karine Lavoie et Samuel Guérin-Bouchard, personnes conseillères syndicales, et Ginette Bacon, collaboratrice, en appui à nos travaux.

SECTEUR TRANSPORT

J'ai été appelé à partager la responsabilité de ce secteur durant la pandémie, entre autres parce qu'il subit aussi les impacts des mêmes lois rétrogrades qui touchent le secteur municipal. En effet, les sociétés de transport sont également assujetties à celles-ci.

Financement

Le financement des sociétés de transport, ou devrais-je dire le sous-financement, est et demeurera un problème de taille pour le secteur. Durant la pandémie, nous avons eu la preuve des conséquences de ce financement et des méthodes utilisées afin de subventionner ces sociétés. Certaines sociétés ont décidé de couper dans les dépenses en offrant des programmes de préretraite tandis que d'autres ont décidé de ne pas procéder de cette façon et ont dénoncé la méthode de financement.

Le gouvernement, avec les annonces de construction de nombreuses infrastructures (les différents REM dans la conglomération de Montréal et le réseau structurant à Québec), est à hypothéquer les budgets disponibles pour soutenir les sociétés de transport sans y injecter de nouvelles ressources financières. Cette situation met sous pression le budget de fonctionnement de ces sociétés et augmente la difficulté à maintenir les services actuels et l'entretien, et ce, dans un contexte d'électrification des moyens de transport avec les défis qui s'y rattachent. Des suppressions de services peuvent être envisagées et, inévitablement, on doit s'attendre à des répercussions négatives sur les emplois dans ce secteur d'activité, si la méthode de financement est maintenue dans sa forme actuelle. Nous travaillons, avec la CSN, à effectuer les représentations nécessaires et à dénoncer cette situation.

Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

À la demande de la CSN, j'ai été appelé à participer aux travaux du comité sur le transport collectif mis en place par la CNESST au début de la pandémie, afin d'élaborer et de produire des fiches et un guide sur les normes sanitaires en milieu de travail. Des recommandations en prévention ont été faites dans le cadre de ces travaux.

Je remercie les membres du comité exécutif du Secteur transport pour leur accueil et leur implication. Je remercie aussi Samuel Guérin-Bouchard, Nicolas Bureau et Bianca Bigras, personnes conseillères syndicales, de même que Manon Fontaine et Shanti Larochelle, collaboratrices, pour leur apport.

FORMATION

C'est avec une grande fierté que nous avons décidé, comme organisation, de maintenir notre calendrier de formation. Malgré les embûches causées par la pandémie, nous y sommes parvenus. Nous trouvions important de continuer de répondre aux besoins de nos syndicats dans cette période mouvementée et nous avons effectué un virage en mode virtuel afin de respecter les dispositions de la Direction de la santé publique. Cela a été possible grâce au travail acharné de notre collaboratrice, Stéphanie Fournier. Elle a formé en un temps record l'ensemble des personnes formatrices de notre fédération sur l'utilisation de la plateforme Zoom et le partage de documents. Nous la remercions grandement. La Fédération du commerce (FC) en a également bénéficié et a collaboré avec nous afin de tenir nos sessions en relations de travail en mode virtuel.

Au niveau des sessions en matière de santé-sécurité, certaines d'entre elles ont été annulées, car elles requéraient des actions pratiques ne permettant pas d'être réalisées à cause des directives de la Direction de la santé publique.

Certaines sessions ont été suspendues et reportées afin de les actualiser et de les mettre en forme, suivant les modifications apportées aux lois, entre autres.

Sur cet aspect, je salue l'apport des membres de l'équipe et leur contribution au travail d'actualisation, en pleine pandémie, de certaines de ces sessions, particulièrement les sessions d'agent-e de griefs et de négociation. Merci énormément.

Nous croyons qu'une ressource devrait être attitrée aux mises à jour des sessions de formation. Ce volet est dévolu au Service des ressources humaines et de formation de la CSN. Nous porterons ce sujet comme débat lors de la mise à jour des services offerts par la confédération au fil des prochains mois.

SYNDICALISATION

Plusieurs syndicats se sont joints à nous durant ce mandat. Nous ne pouvons passer sous silence la venue de syndicats des succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC) et de syndicats des secteurs suivants : organismes gouvernementaux (incluant les regroupements de l'Aide juridique et des traversiers), transport, transport scolaire, municipal, sécurité du public et multisectoriel pour un total de 49 syndicats. Bienvenue à la fédération et à la CSN. Nous sommes fiers de vous compter parmi nous.

COMITÉS CONFÉDÉRAUX

Comité de coordination des ressources humaines (CCRH)
Durant ce mandat, j'ai été appelé à siéger au CCRH afin de représenter la fédération à ce comité qui gère les éléments reliés aux ressources humaines de la CSN. Nous avons, entre autres, suivi les travaux entourant le renouvellement de la convention collective des personnes salariées, travaillé à l'élaboration d'une lettre d'entente sur le télétravail et discuté du renouvellement de la main-d'œuvre à l'intérieur du mouvement.

Comité de coordination générale des négociations (CCGN)
J'ai également siégé au CCGN de la CSN, où nous discutons d'éléments reliés à la négociation. Au début de la pandémie, nous nous sommes rencontrés sur une base hebdomadaire afin de suivre les mouvements apportés dans les milieux de travail en raison de la situation sanitaire. Nous avons produit un guide sur le télétravail afin d'alimenter et d'appuyer les personnes salariées dans la négociation de modalités reliées à cet aspect du travail. Force est de constater que le télétravail a pris une expansion phénoménale à cause du contexte.

Comité interfédéral du secteur privé (CISP)
J'ai participé à quelques rencontres du CISP et pris part, notamment, aux discussions concernant les régimes de retraite à prestations cibles. La fédération analysera ce nouveau type de régime de retraite et vous reviendra sur l'offre pour nos syndicats dans les secteurs d'activité dépourvus de régimes de retraite adéquats afin de répondre à leurs besoins en la matière.

Bureau confédéral et conseil confédéral
Comme membre du comité exécutif, je participe aux rencontres du bureau confédéral, qui administre la confédération, ainsi qu'au conseil confédéral, qui est l'instance politique entre les congrès de la CSN. J'y siège en tant que membre de la délégation de la FEESP, avec les membres du bureau fédéral.

Comité des juridictions de la CSN
J'ai été nommé membre du comité des juridictions qui a pour mandat de discuter des points reliés à la juridiction d'affiliation des nouveaux syndicats à une fédération. Ce comité est intervenu, entre autres, sur la juridiction du nouveau Syndicat des travailleuses et travailleurs uni-es de BAnQ-CSN et celui des animatrices et animateurs en francisation du Cégep Saint-Laurent touchant notre fédération. Des démarches ont été faites par la fédération dans ces deux dossiers. Nous avons obtenu gain de cause dans l'un de ces dossiers.

Comité de santé et sécurité au travail de la CSN
Mon mandat au sein du comité de santé et sécurité au travail de la CSN a été renouvelé. Ce comité a comme objectif de recommander au comité exécutif de la CSN des orientations en cette matière, ainsi que de développer des sujets d'actualité pouvant répondre aux besoins des syndicats à la CSN. Les différents guides et outils développés en matière de santé psychologique durant ce mandat émanent de ces recommandations.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'immense contribution des membres de l'équipe en appui à nos revendications et à nos dossiers politiques portés tout au long de notre mandat. Sans elles et eux, nous serions souvent démunis face à l'éventail de secteurs que nous représentons et la panoplie de dossiers que nous devons porter.

Un merci spécial à Audrey Laprise, secrétaire de direction, qui a su me guider et m'a permis de mieux paraître tout au long de ce mandat. Tu vas nous manquer! Bon succès dans tes nouvelles fonctions.

Bienvenue et merci à Karyn Chartrand, secrétaire de direction, qui a pris la relève et nous a permis de nous rendre au congrès à bon port en s'intégrant rapidement aux travaux de préparation et de coordination du congrès.

Merci aux personnes coordonnatrices qui ont été et qui sont en appui au quotidien, aux membres du comité exécutif et à l'équipe de personnes salariées, qui s'assurent que les services aux syndicats sont maintenus et rendus adéquatement.

Merci aux membres du comité exécutif qui ont été présents durant cette période tumultueuse et intensive, et qui m'ont accordé leur appui indéfectible durant ces moments remplis d'agitation à plusieurs égards.

Et à vous, chers délégué-es qui, grâce à votre confiance au fil des ans, m'avez permis de vous représenter au mieux de mes connaissances et qui m'avez offert de vivre une expérience inestimable et enrichissante au plus haut point, merci!

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES PERSONNES COORDONNATRICES, BENOIT MALENFANT ET DOMINIQUE MONTPETIT

INTRODUCTION

Le mandat 2018-2021 n'a pas été de tout repos à la coordination des services de la fédération. Les départs successifs de Sylvio Côté et de Richard Fortin, qui étaient en poste depuis plusieurs années, ont provoqué des changements assez importants à mi-mandat.

L'arrivée de Dominique Montpetit en octobre 2019 et de Benoît Malenfant au début 2020 a demandé une certaine période d'adaptation quant au travail de la coordination, notamment pour assurer rapidement une cohésion avec le comité exécutif, plus particulièrement, et avec l'équipe dans son ensemble.

Nous sommes très reconnaissants de l'accueil que nous avons eu et de la grande collaboration de toutes et de tous lors de notre arrivée en poste. Nous en profitons aussi pour remercier Richard Fortin et Sylvio Côté pour tout le travail accompli avec dévotion et détermination au cours des dernières années. Merci!

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUIPE

Une approche plus pragmatique a été adoptée dans le développement des habiletés et des compétences de l'équipe afin de dégager du temps pour créer des outils et d'offrir un appui aux personnes conseillères sur les questions de négociation et autres affaires juridiques. Cette approche permet, entre autres, de soutenir nos secteurs plus efficacement.

Nous continuerons en ce sens en ajoutant des notions plus spécifiques de santé et de sécurité au travail au cours du prochain mandat.

LA SYNDICALISATION

Nous constatons que le plan de travail que la fédération s'est donné lors du dernier congrès nous a permis d'être plus attractifs en matière de syndicalisation. Plusieurs projets, petits et grands, ont été développés, dont certains à l'extérieur du Québec. Nous avons accueilli plusieurs syndicats au cours des trois dernières années, comme nous pouvons le voir dans la liste en annexe.

Un comité a été mis à contribution à l'intérieur de l'équipe afin de compléter nos réflexions sur la syndicalisation des petites unités, des services qui leur sont donnés et la manière dont ils sont donnés. Nous sommes optimistes quant au futur de la FEESP et nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux délégué-es.

LES NÉGOCIATIONS

Comme à chaque mandat, plusieurs négociations ont été entamées et complétées depuis 2018, et ce, dans tous les secteurs. Chaque négociation est importante et nous sommes à pied d'œuvre au quotidien pour donner les meilleurs services en négociation à nos membres, afin qu'ils améliorent leurs conditions de travail de façon optimale.

Soulignons, entre autres, la négociation du secteur public, qui touche plus de la moitié des membres de la fédération, qui a débuté pendant ce mandat et qui, au moment d'écrire ces lignes, n'est toujours pas complétée.

Soulignons également les efforts faits par toutes et tous afin de poursuivre des travaux de négociation en mode virtuel, dans des circonstances loin d'être idéales et hors de nos zones de confort. C'est tout un défi qui a été relevé par l'équipe, et les militants de la fédération et nous-mêmes pouvons être fiers du travail accompli.

À titre informatif, voici quelques statistiques concernant le nombre de négociations complétées au cours de ce mandat, au moment de rédiger ce rapport :

- De juin à décembre 2018 : 65
- 2019 : 94
- 2020 : 70
- De janvier à avril 2021 : 9

Enfin, un comité interne d'appui à la négociation a été mis sur pied dans le but d'apporter un appui collectif à l'équipe dans le cadre des négociations. Ce comité développera également des outils en lien avec les négociations dans différents secteurs et mettra au jeu « des bonnes pratiques » pour débat à l'équipe. L'objectif est de développer de façon optimale le volet négociation du travail, afin de donner des services de la plus grande qualité.

LA VIE SYNDICALE

Au cœur du fonctionnement syndical, le dynamisme des comités exécutifs et des assemblées générales des syndicats est représentatif de notre capacité de lutter et de faire des gains en négociation. Bien que la pandémie ait ralenti substantiellement notre capacité à nous réunir, il a fallu faire preuve de créativité pour continuer à traiter les urgences, certaines auditions et négociations, et ce, souvent de manière virtuelle.

Nous devons saluer la résilience des syndicats et de l'équipe de travail de la fédération, qui ont dû apprendre à travailler différemment, et ce, très rapidement à la suite des mesures sanitaires édictées par le gouvernement et la direction de la santé publique du Québec à partir de mars 2020. Somme toute, même au plus fort de la crise, nous avons su continuer à travailler efficacement tout en gardant le moral. C'est tout un exploit.

LES SERVICES AUX SYNDICATS

Priorité de toujours de la fédération, c'est avec beaucoup de volonté que l'équipe a rendu des services de qualité aux syndicats et assuré une présence sur le terrain pour demeurer connectée à la réalité des membres. Bien que la pandémie ne nous ait pas permis d'être présents physiquement, le virtuel a pris la relève très rapidement et nous avons fait preuve de souplesse pour les syndicats qui n'étaient pas en mesure d'utiliser les nouvelles technologies mises en place.

Quelques difficultés au niveau de l'embauche ont fait en sorte que nous avons été dans l'incapacité temporaire de remplacer certaines personnes absentes et nous en sommes désolés. Même si ce n'est pas l'idéal, nous avons tout de même évité les bris de services complets par la mise en marche du système de rotation estival à l'année lors d'absences non remplacées. Merci de votre compréhension et de votre patience lors de ces situations hors de notre contrôle.

Dans une optique plus positive, les bonnes nouvelles sur le plan budgétaire de la fédération nous ont aussi permis d'ajouter des services aux syndicats à Montréal et à Québec, et d'autres choix seront aussi faits lors de la présentation du budget au présent congrès.

NOUVEAUX SYNDICATS FEESP (2018-2021)

Nom du syndicat et nom de la section	Date d'accréditation	Nombre de cotisants	Secteur	Région
STT DE TRANSPORT FERROVIAIRE TSHIUETIN INC. - CSN	2018-06-14	55	7 - Transport	02 - Côte-Nord
STT DE TSHIUETIN S.E.C. - CSN	2018-06-14	13	7 - Transport	02 - Côte-Nord
S DES AGENTES ET AGENTS DE SÉCURITÉ DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION ADM-CSN	2018-06-26	37	11 - Sécurité du public	09 - Montréal métropolitain
STT DE LA RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE - CSN	2018-08-03	46	10 - Multisectoriel	15 - Estrie
S DES EMPLOYÉ-ES DU COLLÈGE CHARLEMAGNE - CSN	2018-08-21	30	10 - Multisectoriel	09 - Montréal métropolitain
S DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE RIVIÈRE-DU-LOUP (CSN) SECTION SERVICE DES LOISIRS	2018-09-10	15	9 - Municipal	12 - Bas-Saint-Laurent
S DES INSPECTEURS DU RTM-CSN S DES INSPECTEURS DU RTM-CSN	2018-09-17	31	11 - Sécurité du public	09 - Montréal métropolitain
STT DU TRANSPORT URBAIN DE GRANBY - CSN	2018-09-18	18	7 - Transport	25 - Montérégie
S DES SAUVETEURS ET MONITEURS DE SODEM PROJET SAINT-LAURENT - CSN	2018-10-05	66	9 - Municipal	09 - Montréal métropolitain
SEE DE L'APPQ - CSN	2018-10-26	15	10 - Multisectoriel	25 - Montérégie
S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) SECTION DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE - ÉCOCENTRE	2018-11-05	21	9 - Municipal	26 - Cœur-du-Québec
STT DES TRANSPORTS CLAUDE PERRON (CSN) STT DES TRANSPORTS CLAUDE PERRON (CSN)	2018-11-14	14	8 - Transport scolaire	12 - Bas-Saint-Laurent
SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC (CSN) SECTION JEUX EN LIGNE	2018-11-27	41	6 - Organismes gouvernementaux	09 - Montréal métropolitain

Nom du syndicat et nom de la section	Date d'accréditation	Nombre de cotisants	Secteur	Région
SE DE LA CONFÉDÉRATION DE L'UPA - CSN SECTION ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC	2018-12-12	18	10 - Multisectoriel	25 - Montérégie
SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC SECTION SQDC MASCOUCHE	2019-02-06	12	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC SECTION SQDC TROIS-RIVIÈRES	2019-02-06	11	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION SAINTE-CATHERINE MONTRÉAL	2019-02-26	23	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
STT DE MULTI TRANSPORT DRUMMOND INC. - CSN	2019-03-13	31	7 - Transport	26 - Cœur-du-Québec
SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC SECTION SQDC ACADIE	2019-03-19	14	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
STT DE LA MUNICIPALITÉ DE BONAVENTURE - CSN	2019-04-11	31	9 - Municipal	04 - Gaspésie-Iles-De-La- Madeleine
STT DE LA CITÉ DES ARTS ET DES SPORTS-CSN	2019-04-24	40	9 - Municipal	25 - Montérégie
S DU SERVICE DES INCENDIES DE LA VILLE DE GRACEFIELD-CSN	2019-06-19	12	11 - Sécurité du public	06 - Outaouais
STT DES CENTRES AQUATIQUES DU QUÉBEC - CSN SECTION SODEM ST-ROCH	2019-07-18	32	9 - Municipal	40 -
STT MUNICIPAUX DE LA VILLE DE DONNACONA - CSN	2019-08-26	41	9 - Municipal	11 - Québec-Chaudière-Appalaches
STT DES AUTOBUS LE PROMENEUR - CSN	2019-09-10	37	8 - Transport scolaire	08 - Laurentides
STT COLS BLANCS DE SAINTE-ADÈLE - CSN	2019-09-24	27	9 - Municipal	08 - Laurentides

Nom du syndicat et nom de la section	Date d'accréditation	Nombre de cotisants	Secteur	Région
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION SAINTE-FOY	2019-11-08	15	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION SAINT-GEORGES	2019-11-12	10	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
STT UNI-ES DE BANQ - CSN	2019-12-12	379	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION BEAUPORT	2019-12-18	15	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
STT DES CENTRES AQUATIQUES DU QUÉBEC - CSN SECTION SODEM LASALLE	2019-12-19	82	9 - Municipal	40 -
STT DES CENTRES AQUATIQUES DU QUÉBEC - CSN SECTION SODEM VARENNES	2020-01-03	46	9 - Municipal	40 -
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION CHICOUTIMI	2020-01-16	15	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION RIVIÈRE-DU-LOUP	2020-01-20	8	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION GRANDE-RIVIÈRE	2020-01-23	8	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION SOREL	2020-01-30	10	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SE MUNICIPAUX DE CAP-CHAT (CSN) POMPIERS VOLONTAIRES	2020-02-13	14	11 - Sécurité du public	04 - Gaspésie- Iles-De-La-Madeleine
STT DE BUREAU DE L'AIDE JURIDIQUE DE LA COTE-NORD - CSN	2020-02-21	14	3 - Regroupement de l'aide juridique	02 - Côte-Nord

Nom du syndicat et nom de la section	Date d'accréditation	Nombre de cotisants	Secteur	Région
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION POINTE-CLAIRE	2020-03-09	13	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION REPENTIGNY	2020-03-16	12	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION VALLEYFIELD	2020-04-09	10	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
STT DE LA CAFÉTÉRIA DU CÉGEP MONTMORENCY - CSN	2020-05-04	27	10 - Multisectoriel	09 - Montréal métropolitain
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA VILLE DE RIGAUD - CSN	2020-09-04	23	9 - Municipal	25 - Montérégie
SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECOISE DU CANNABIS - CSN SECTION MATANE	2020-09-17	7	6 - Organismes gouvernementaux	22 - Provincial
SYDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE VALORIS - CSN	2020-09-30	21	10 - Multisectoriel	15 - Estrie
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE LA FÉDÉRATION DE SOCCER DU QUÉBEC - CSN	2020-10-23	16	10 - Multisectoriel	09 - Montréal métropolitain
S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN) SECTION POMPIERS DE ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS	2020-11-09	16	11- Sécurité du public	26 - Cœur-du- Québec
SEE DE LA STQ DE MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT - CSN	2021-02-24	93	6 - Organismes gouvernementaux	12 - Bas-Saint-Laurent
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE L'ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE - CSN	2021-03-31	17	10 – Multisectoriel	25 - Montérégie

feesp.CSN

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

feesp.csn.qc.ca

Comité de la condition féminine

organismes gouvernementaux

SECTEUR MUNICIPAL

Secteur Transport Scolaire

SECTEUR SCOLAIRE

SSE
COMITÉ SANTÉ - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

MULTISECTORIEL

FORMATION et VIE SYNDICALE
feesp.CSN

secteur transport

Secteur soutien cégeps

SÉCURITÉ DU PUBLIC